

LE Piedmontais

BULLETIN MUNICIPAL | PRINTEMPS / ÉTÉ 2025



Nouvelles

pages 2 à 3

Services municipaux

pages 4 à 10

Évènements et programmation loisirs

pages 11 à 18





Mot du maire

Je tiens à souhaiter à tous un très bon printemps, avec l'arrivée tant attendue de la chaleur et du soleil, surtout après les nombreuses bordées de neige que nous avons reçues cet hiver. Ces conditions hivernales ont nécessité un travail considérable de la part de notre équipe des travaux publics, qui a su relever le défi en garantissant la sécurité de nos citoyens et la fluidité

de la circulation sur les différentes routes et chemins de la Municipalité.

Je tiens à souligner l'importance des aînés pour notre communauté. Ils jouent un rôle fondamental dans la préservation de notre patrimoine et de notre culture locale. C'est pourquoi l'administration travaille activement à la mise à jour de notre Politique Municipalité Amis des Aînés, qui vise à rendre notre ville encore plus inclusive et accueillante pour nos citoyens âgés. Nous avons organisé une première consultation publique le 12 février dernier, et une autre phase de consultation sera ouverte sur notre site web du 3 au 21 mars 2025, afin de permettre à un maximum de personnes âgées de partager leurs opinions et suggestions avant l'adoption de la nouvelle politique à l'automne 2025.

Nous sommes également très impliqués dans la révision de notre plan d'urbanisme, un projet qui a démarré il y a deux ans et qui a demandé beaucoup de travail de la part de l'équipe du Service d'urbanisme. Ce plan est essentiel

pour le développement de notre Municipalité, la gestion des espaces publics et la protection de notre environnement. Je vous invite donc à participer à une consultation publique qui se tiendra au début de l'été 2025. Restez connectés à nos réseaux sociaux pour obtenir toutes les informations nécessaires sur cet événement et sur la façon de participer à ce processus citoyen important.

Un autre projet important pour 2025 est la réhabilitation du parc Gilbert-Aubin, un endroit que nous chérissons tous. En 2024, une étude de caractérisation environnementale des sols de ce parc a été faite. Les résultats ont montré que certains sols sont contaminés au-delà des limites réglementaires en raison des pratiques passées, comme l'enfouissement de matières résiduelles dans les années 1960. Cette contamination se trouve dans la zone fermée du parc, près du chemin menant au quai municipal. Nous mettons tout en œuvre pour réhabiliter ces sols et améliorer l'espace pour les citoyens.

Enfin, je veux insister sur l'importance d'accueillir et d'accompagner correctement nos nouveaux employés. Pour garantir que notre équipe reste compétente et stable, il est essentiel de mettre en place des actions pour faciliter leur intégration et leur offrir un environnement de travail agréable. Cela est indispensable pour assurer la qualité des services publics et retenir un personnel qualifié à long terme.

En espérant que l'arrivée du beau temps soit profitable pour tous, je vous souhaite une très bonne saison estivale !

Martin Nadon

Martin Nadon
Maire de Piedmont

Mot de la Directrice générale et greffière-trésorière par intérim

L'officier en sécurité communautaire

Est-ce que Daniel Beaudry a besoin de présentation à Piedmont ? Depuis le printemps 2023, il parcourt les chemins de la Municipalité, rencontre les citoyen-ens et fait le pont avec la Sûreté du Québec sur l'ensemble du territoire.

M. Beaudry est l'officier en sécurité communautaire à la Municipalité. Il joue un rôle clé dans la mise en œuvre et la gestion des stratégies de sécurité au sein de la collectivité. Son travail repose sur la coordination de différentes initiatives et la collaboration avec les citoyens, les autorités locales, les forces de l'ordre, et les partenaires communautaires.

Voici ses principales responsabilités :

- 1. **Évaluation des besoins en sécurité** : Il évalue les besoins spécifiques de la Municipalité en matière de sécurité. Cela implique, notamment de collecter les préoccupations des citoyens et les problèmes sociaux spécifiques à la région. Cette évaluation permet de définir des priorités et de mettre en place des actions ciblées. Il est aussi présent lorsqu'il y a des besoins au niveau de la sécurité civile, comme lors des inondations en 2023. Il est un acteur clé dans la mise à jour du plan de mesure d'urgence de la Municipalité.
- 2. **Renforcement des relations communautaires** : L'officier joue un rôle clé dans l'établissement de liens de confiance entre la Municipalité, la police et la population. Il organise des rencontres et fait le pont entre les besoins et les préoccupations des citoyens et la Sûreté du Québec. Il répond aux requêtes des citoyens et s'assure de répondre aux besoins des citoyens. Il collabore à la recherche de solutions collaboratives. Cette approche de proximité favorise une communication ouverte et crée un environnement propice à la sécurité.
- 3. **Gestion de la médiation et des conflits** : L'officier en sécurité communautaire peut intervenir dans des situations de conflit entre individus ou groupes au sein de la Municipalité.
- 4. **Application de la réglementation municipale** : l'officier est appelé à procéder à des inspections sur le territoire et travaille en étroite collaboration avec les inspecteurs en urbanisme. Il peut faire appliquer la réglementation municipale et s'il y a lieu émettre des billets de courtoisie, des avis d'infractions et au besoin des constats d'infractions. Il peut témoigner à la cour municipale pour certains dossiers.

5. **Suivi et évaluation des actions de sécurité** : Enfin, l'officier en sécurité communautaire veille à l'évaluation continue des actions menées. Il suit les résultats des initiatives de prévention et ajuste ses actions en fonction des besoins en évolutions constantes à la Municipalité. Cette évaluation permet d'optimiser les ressources et de mieux cibler les interventions futures.

En résumé, Daniel Beaudry est maintenant un acteur clé pour assurer la paix et la sécurité dans la Municipalité. Grâce à son approche proactive, il contribue à l'amélioration des relations avec les citoyens.

Merci Daniel, pour ton travail sur le terrain !

Cathy Durocher
Directrice générale et greffière-trésorière par intérim



NOUVELLES / ADMINISTRATION

Consultation publique

Une consultation publique dans le cadre de la révision règlementaire concernant le plan d'urbanisme est à venir au début de l'été 2025. Restez à l'affût de nos réseaux sociaux pour tout connaitre de cet évènement citoyen.



Consultation publique Municipalité Amies des Aînés de Piedmont

Afin de mieux entendre les besoins des personnes aînées de la municipalité, une importante consultation publique a eu lieu le mercredi 12 février dernier à la gare de Piedmont.

Une quinzaine de participants âgés de 55 ans et plus ont pris part à la réflexion.

Les sujets suivants ont été questionnés : sécurité, habitation, loisirs, participation sociale, espaces extérieurs et bâtiments et communications.

La prochaine étape du projet d'adoption du plan d'action est une consultation en ligne. Nous invitons la population à remplir le questionnaire entre le 3 et 21 mars prochain sous l'onglet *Loisirs et vie communautaire*.

Un bilan des consultations sera rédigé est servira de base pour l'élaboration du futur plan d'action qui sera officiellement lancé à l'automne 2025.

Faites-nous part de vos suggestions et besoins d'ici le 21 mars !

La Chronique historique

La première assemblée du conseil municipal

Suivant l'élection découlant de la création de la Municipalité de Piedmont le 22 septembre 1923, le Conseil municipal, sous la présidence du maire Felix Boisseau, adopta deux résolutions lors de la première assemblée tenue le 9 novembre 1923. Mais quelles furent donc les premières résolutions qu'adopta cette nouvelle municipalité?

Pour ce qui est du premier point à l'ordre du jour, celui-ci concernait l'embauche de monsieur Mathias Brosseau à titre de secrétaire-trésorier pour un salaire annuel de 75\$. On peut lire à cet effet dans le procès-verbal :

Il est proposé par le conseiller Gustave Forget secondé par le conseiller Odessa Lalande et résolu que monsieur Mathias Brosseau soit engagé Secrétaire-Trésorier de cette Municipalité, et que son salaire soit de 75 \$ par année pour son ouvrage du conseil, moins les répartitions. Il devra fournir une police de garantie de 500 \$ ou une caution.

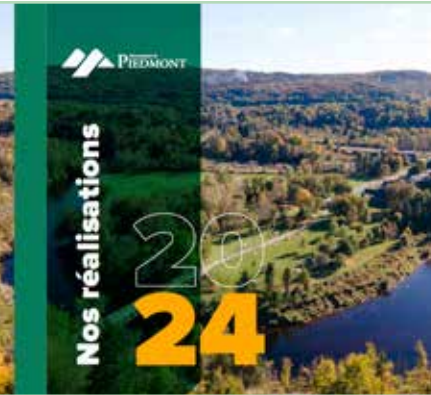
Pour ce qui est du deuxième point, celui-ci précisait le lieu pour la tenue des séances publiques du conseil ainsi que les emplacements des avis publics municipaux. On peut aussi y lire que :

Il est proposé par le conseiller Alphonce DeKonick, secondé par le conseiller Phydine Beauséjour et résolu que les séances du conseil se tiendront à la résidence de Monsieur Boyer, et que les avis publics municipaux seront affichés au magasin de Monsieur Lalande et sur la façade de l'Église paroissiale.

Même si plus de 100 ans se sont écoulés depuis cette première assemblée, l'embauche du directeur général et greffier-trésorier doit toujours être entérinée par une résolution du conseil municipal. Pour ce qui est du mode de publication des avis publics et de l'emplacement des séances publiques, ceux-ci doivent encore être entériné par le conseil, mais le tout est maintenant régi par règlement.

Nos réalisations 2024

Avez-vous consulté le cahier de *Nos Réalisations 2024* ? Cet outil de référence souligne certaines de nos réalisations et l'évolution de projets sur lesquels nos équipes ont travaillé en 2024. L'édition est disponible directement à la réception de l'hôtel de Ville ou en version numérique sur notre site web piedmont.ca



Dates à retenir

Évènements à venir

Hommage aux bénévoles 3 mai
Foire de l'environnement et *Un enfant, un arbre* 24 mai
Fête Nationale 24 juin
Fête des Piedmontais 9 août

Conseil de la Municipalité :

3 mars 2025
7 avril 2025
5 mai 2025
2 juin 2025
7 juillet 2025
4 août 2025

Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

entre parentèse, les dates de dépôt maximales
20 mars 2025 (6 mars 2025)
17 avril 2025 (3 avril 2025)
15 mai 2025 (28 avril 2025)
19 juin 2025 (2 juin 2025)
17 juillet 2025 (30 juin 2025)
14 août 2025 (28 juillet 2025)

Collectes spéciales

Renouée du Japon : 25 juin 2025, 23 juillet 2025, 20 août 2025
Feuilles : 14 mai 2025
Branches : 12 mai 2025, 9 juin 2025
Encombrants : 18 mai 2025, 29 juin 2025

Versements des taxes municipales

27 mai 2025
26 août 2025

Abri d'auto temporaire

Les abris d'auto temporaire sont autorisés jusqu'au 30 avril 2025 inclusivement. Tout abris présent après cette date est interdit sur le territoire.

Inscription à la programmation Loisirs

Période d'inscriptions du 17 au 30 mars 2025

Vous avez des questions pour le conseil municipal ? Faites les parvenir à l'adresse conseil@piedmont.ca. Veuillez noter que les questions devront être acheminées avant midi le jour de la séance"



Prenez rendez-vous avec un inspecteur

– Un service à privilégier pour la saison à venir !

Avec l'arrivée du printemps et l'augmentation des demandes en urbanisme, nous vous rappelons que notre service de prise de rendez-vous avec un inspecteur demeure la meilleure façon d'optimiser votre temps et de faciliter vos démarches.

Ce service vous assure un accès direct à un membre de notre équipe pour discuter de votre projet, poser vos questions et obtenir les renseignements nécessaires avant d'entreprendre vos travaux.

Bien que vous puissiez toujours vous présenter à l'Hôtel de ville sans rendez-vous, nous ne pouvons garantir la disponibilité immédiate d'un inspecteur. Pour éviter toute attente, nous vous recommandons fortement de planifier votre rencontre à l'avance.

Comment prendre rendez-vous ?

Il vous suffit d'appeler la municipalité au **450 227-1888** et de **composer l'option 1** pour joindre le Service de l'urbanisme et de l'environnement. Un rendez-vous vous sera attribué dans les meilleurs délais.

Anticipez vos demandes et facilitez vos démarches en réservant dès maintenant !



Qui dit été, dit chaleur et baignade !

La baignade est une activité agréable et rafraîchissante, idéale pour profiter pleinement de la saison. Mais derrière ce plaisir se cachent aussi des risques si l'on néglige certaines règles en matière de sécurité. Chaque année, au Québec, plus d'une douzaine de noyades surviennent dans des piscines résidentielles extérieures, et tragiquement, les jeunes enfants de moins de 4 ans représentent environ 25 % de ces victimes. Ces accidents sont souvent évitables, car ils sont généralement liés à une piscine mal sécurisée ou à l'absence de dispositifs de protection adéquats.

La sécurité des piscines résidentielles étant au cœur de nos priorités, nous poursuivons cet été notre tournée du territoire pour veiller à la conformité de vos installations. Bien que ce sujet soit régulièrement souligné, il demeure essentiel et toujours d'actualité. Chaque année, les mêmes risques demeurent, d'où l'importance pour chaque propriétaire de s'assurer que sa piscine est bien sécurisée.

Même si vos installations sont récentes ou conformes, il est important de réaliser quelques gestes de vérification chaque année pour s'assurer qu'elles fonctionnent correctement. Par exemple :

- **Vérifier l'état général et l'entretien**
Assurez-vous que tous les éléments limitant l'accès à la piscine sont en bon état.
- **Contrôler les mécanismes de fermeture et de verrouillage**
Les portails, soumis aux cycles gel-dégel, peuvent nécessiter un simple resserrage ou un ajustement saisonnier avec l'outil adéquat.
- **Garantir un dégagement suffisant autour de l'enceinte**
Retirez tout objet susceptible de faciliter l'escalade par un jeune enfant.

Pour vous accompagner dans ces vérifications, nous vous invitons à effectuer une autoévaluation en utilisant les formulaires disponibles en ligne via nos ressources ou celles du gouvernement. Ces fiches du Gouvernement du Québec vous guideront pas à pas pour vérifier que votre piscine respecte toutes les exigences de sécurité, notamment la hauteur des clôtures et l'état du portail.

De plus, si votre piscine n'a pas fait l'objet d'une inspection récente par l'un de nos inspecteurs, n'hésitez pas à prendre contact avec notre service pour planifier une vérification. Pour cela, scannez le QR code ci-dessous ou rendez-vous sur le www.linktr.ee/piedmonturbanisme



Saviez-vous que ?

Saviez-vous que l'affichage d'une enseigne commerciale est encadré par le Service d'urbanisme afin de préserver notre paysage naturel et notre cachet historique ?

Avant d'installer, de modifier ou de déplacer une enseigne, vous devez obtenir un certificat d'autorisation auprès du Service d'urbanisme afin de respecter la réglementation municipale.

L'harmonisation des enseignes est essentielle pour préserver l'identité visuelle de Piedmont et assurer une intégration harmonieuse dans son environnement naturel et bâti.

Pour en savoir plus sur les normes en vigueur, contactez le Service d'urbanisme !



Jour de la Terre

Le **22 avril** prochain se tiendra le Jour de la Terre. Cette journée, célébrée à travers le monde, est soulignée en planifiant des activités de sensibilisation et des actions pour protéger l'environnement.

Pour célébrer, la Municipalité souhaite vous inviter à une compétition amicale sur le thème du SpoGomi. Ce nouveau sport vise à collecter un maximum de déchet dans une période définie.

Équipez-vous de sacs et de vos gants pour sillonner la municipalité en collectant le plus de déchets. Vous êtes invités à venir nous rencontrer pour peser et trier les matières organiques à la Salle polyvalente de la Gare de Piedmont le **samedi 25 avril** entre **14 h et 16 h**. Il est conseillé dès la collecte d'effectuer une collecte des déchets et des recyclables dans 2 sacs distincts.

Le Jour de la Terre est une occasion de célébrer les gestes de tous les jours qui participent à l'effort collectif de protection de l'environnement.

Voici quelques exemples d'actions mises en place par votre municipalité :

- Plan de conservation des milieux naturels
- Inventaire et plan d'action pour la réduction des émissions des GES
- Politique environnementale et son plan d'action 2021-2025;
- Programme de subvention environnementale (plantation d'arbres, produits d'hygiène durable, filtre à microfibre et couches lavables);
- Modernisation du règlement sur l'usage des pesticides;
- Participation à l'Escouade pissenlit

Foire de l'environnement

La Foire de l'environnement se déroulera le **samedi 24 mai** prochain au parc Gilbert-Aubin de **8 h à 12 h**.

Une vente de garage sur inscription se déroulera dans le parc. Chaque participant pourra bénéficier d'une table et d'un espace pour s'installer. C'est l'occasion de donner une seconde vie aux objets qui peuvent être utiles pour nos voisins.

Des arbres, des plantes, du compost et du paillis seront également distribués lors de cet événement. N'oubliez pas d'apporter vos seaux ou vos sacs pour ramener le compost et le paillis qui sera offert en vrac.

Également n'oubliez pas d'apporter vos piles, vos vieux appareils électroniques, votre styromousse, vous ampoules et néons. Nous les collecterons pour les recycler.

Un service de déchetage de document confidentiel sera également offert. Il est possible de nous apporter vos vieux CD, DVD, disques durs et clés USB pour destruction par une entreprise qualifiée.

La Municipalité est à la recherche de 5 à 10 bénévoles pour aider au déroulement de la Foire de l'environnement. Les bénévoles participeront aux différentes tâches nécessaires à la tenue de l'événement comme la distribution de paillis, de compost et d'arbres, à la collecte de différents objets recyclables, à informer et à diriger les participants lors du déroulement de l'activité.

Pour plus d'informations ou pour vous inscrire aux activités, vous pouvez contacter Sébastien Simard, éco conseiller et inspecteur en environnement, au **450 227-1888 poste 225** ou au ssimard@piedmont.ca.



En mai, je protège les pollinisateurs!

La Municipalité de Piedmont vous invite à participer à l'Escouade pissenlit. Cette initiative lancée par le Rucher collectif vise à laisser fleurir les pissenlits avant de les tondre afin que les abeilles et tous les autres insectes pollinisateurs les utilisent pour s'en nourrir.

Le pissenlit ou tussilage est l'une des premières fleurs printanières qui permet aux insectes pollinisateurs après un long hiver sans butinage. Ce geste permet donc de protéger une foule de protéger.

La Municipalité participera au mouvement en procédant au retard de la tonte d'espace public jusqu'à la fin mai.



Collecte du bac de récupération

De nouvelles consignes pour la collecte du bac de récupération sont en vigueur depuis le **1^{er} janvier 2025**.

Pour savoir ce qui va dans le bac, ce n'est pas compliqué. Il suffit de se poser la question : *Est-ce un contenant, un emballage ou un imprimé ?*

Pour obtenir quelques astuces pour savoir comment les reconnaître, vous pouvez consulter l'onglet Bac bleu – Matières recyclables sur la page Infos collectes de notre site web.



Certification Municipalité Éco-consciente

La Municipalité de Piedmont est fière de recevoir la certification Municipalité Éco-consciente du programme Municipalité-Éco-connectée (MEC) mis sur pied par l'organisme Éco-corridors Laurentiens.

Cette distinction vient confirmer l'engagement de la municipalité à favoriser un aménagement du territoire conscient de l'importance de la conservation des milieux naturels, de la protection de la biodiversité et de la connectivité écologique, notamment par la réalisation d'actions concrètes et l'adoption de mesures réglementaires conséquentes.



Saviez-vous que ?

Saviez-vous que les collisions avec les fenêtres sont la deuxième source de mortalité pour les oiseaux, après les chats. Il est estimé qu'entre 16 et 42 millions d'oiseaux meurent chaque année au Canada à la suite d'une collision avec une fenêtre.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, les collisions surviennent sur les fenêtres des bâtiments de faible hauteur qui peuvent refléter des images d'arbre ou apparaître transparentes.

Il est possible d'appliquer des motifs, des collants ou d'installer des toiles pour réduire le risque de collision avec les fenêtres. Si vous avez aménagé des mangeoires, ces dernières devraient être situées à plus d'un mètre d'une fenêtre.

Si vous trouvez un oiseau près d'un bâtiment et que celui ne bouge pas, nous vous invitons à consulter la page « Oiseaux blessés et signalement des menaces » de QuébecOiseau.

Compte de taxes 2025

Les comptes de taxes 2025 ont été postés aux propriétaires dans la semaine du 27 janvier dernier. Voici un rappel des dates d'échéances pour chacun des trois (3) prochains versements possibles dans l'année :

27 mai | 26 août | 25 novembre

Nous désirons vous rappeler qu'il est primordial d'aviser aussitôt que possible la Municipalité dans le cas où vous n'auriez pas reçu votre compte de taxes par la poste. Il incombe en tout temps aux propriétaires de s'assurer que les taxes soient acquittées à temps sur leur(s) propriété(s). Il est également possible de visualiser électroniquement votre compte de taxes et votre solde à payer en vous inscrivant sur le Portail citoyen accessible via notre site web. Vous recevrez un avis relatif à votre nouvelle évaluation en même temps que votre compte de taxes municipales 2025.



Municipalité de

PIEDMONT

670, rue Principale, Piedmont QC J0R 1K0

Municipalité de Piedmont

Période d'imposition du 2025-01-01 au 2025-12-31

Adresse

670, rue Principale, Piedmont

Matricule

1234-56-7890-0-000-0000

COMPTE DE TAXES MUNICIPALES 2025

Propriétaire(s)

JEAN JEAN

670 PRINCIPALE

PIEDMONT QC J0R 1K0

Cadastre(s) et numéro(s) de lot

9876543

N° compte

2025-001234

Date

2025-01-16

N° certificat

Programme ÉcoPrêt

Le programme ÉcoPrêt, en vigueur depuis septembre 2023, permet une aide financière de la Municipalité dans le cadre de travaux visant le remplacement d'installation sanitaire, de raccordement au réseau d'égout municipal et de scellement de puit. Cette aide financière, accordée aux propriétaires sous forme de prêt, couvre 100% du coût des travaux jusqu'à un maximum de 25 000 \$. S'étalant sur une période de 10 ans maximum et remboursable à partir du compte de taxes foncières annuel, le prêt revêt également un taux d'intérêt s'assimilant au taux d'emprunt de la municipalité, qui bénéficie généralement de meilleures conditions que les particuliers.

Ainsi, en 2024, les propriétaires ayant pris avantage du programme se sont vu attribuer un taux d'emprunt de 4 % pour les premières cinq années de leur prêt. À titre indicatif, un contribuable qui, par exemple, aurait bénéficié du programme pour un montant maximum de 25 000 \$, verrait s'ajouter à son compte de taxes foncières 2025 une somme de 3 500 \$ (capital et intérêts) en lien avec l'Écoprêt contracté.

Jusqu'à présent, plus de 220 000 \$ en aide financière ont été octroyés par Piedmont dans le cadre de ce généreux programme.



Pour plus d'informations sur ce dernier, nous vous invitons à consulter la documentation et les formulaires sur la page du programme ÉcoPrêt du site web de la municipalité.

Vous pouvez également contacter Sébastien Simard, Éco-conseiller et inspecteur en environnement, par courriel au ssimard@piedmont.ca ou par téléphone au 450 227-1888 poste 225.

REVENU

QUÉBEC



UNE SUBVENTION EST OFFERTE AUX AÎNÉS QUI ONT SUBI

UNE HAUSSE SIGNIFICATIVE DE TAXES MUNICIPALES.

Vérifiez les conditions d'admissibilité!

Subvention pour aînés relative à une hausse de taxes municipales

Saviez-vous qu'il existe pour les aînés un crédit d'impôt en lien avec l'impôt foncier ? En effet, la subvention pour aînés relative à une hausse de taxes municipales vise à compenser en partie l'augmentation des taxes municipales payables à l'égard de votre résidence à la suite d'une hausse significative de la valeur de celle-ci.

Vous pourriez avoir droit à cette subvention si, entre autres, toutes les conditions suivantes sont remplies :

Au 31 décembre 2024,

- vous résidiez au Québec,
- vous aviez 65 ans ou plus,
- vous étiez propriétaire de votre résidence depuis au moins 15 années consécutives (notez que cette période de 15 ans pourrait inclure une période pendant laquelle votre conjointe ou conjoint a été propriétaire de la résidence, avant que vous en soyez devenue ou devenu propriétaire);
- votre résidence est une unité d'évaluation entièrement résidentielle comportant un seul logement et elle constitue votre lieu principal de résidence;
- vous avez reçu, ou vous étiez en droit de recevoir, un compte de taxes municipales à votre nom pour l'année 2025 relativement à cette résidence (notez que, si vous êtes copropriétaire de votre résidence, le compte de taxes municipales peut avoir été délivré au nom d'une ou d'un autre copropriétaire de la résidence);
- votre revenu familial pour l'année 2024 ne dépasse pas le montant maximal du revenu familial prévu pour que vous ayez droit à la subvention.

De plus, pour pouvoir avoir droit à la subvention, vous devez remplir au moins l'une des deux conditions suivantes :

- un montant correspondant à la subvention potentielle établie à la suite du rôle d'évaluation en vigueur est inscrit sur le compte de taxes municipales de 2025 ou sur le formulaire *Subvention potentielle relative à une hausse de taxes municipales transmis par votre municipalité*;
- une subvention vous a été accordée ou a été accordée à l'une ou l'un des copropriétaires de la résidence, pour la dernière année visée par le rôle d'évaluation précédent.

Pour connaître toutes les conditions et le revenu familial maximal donnant droit à cette subvention ainsi que pour calculer le montant de la subvention, vous devrez remplir le formulaire *Subvention pour aînés relative à une hausse de taxes municipales* (TP-1029.TM) et le joindre à votre déclaration de revenus 2024.

Si vous n'êtes pas satisfait des données inscrites à votre avis d'évaluation, vous pouvez demander une révision administrative de l'évaluation de votre propriété. Il importe de noter que, si vous contestez votre évaluation, cette dernière pourrait ensuite se trouver augmentée, diminuée ou inchangée. Cette demande doit être adressée au service d'évaluation de la MRC des Pays-d'en-Haut, avant le 30 avril 2025. Après cette date, si le service d'évaluation n'a reçu aucune demande de révision, votre évaluation demeurera en vigueur jusqu'au 30 décembre 2027.



Balayage des chemins municipaux

Le printemps approche à grands pas, et avec lui, le début des opérations annuelles de balayage des chemins.

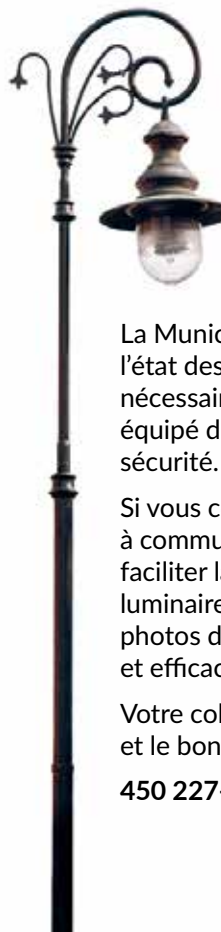
Cette année, la Municipalité de Piedmont bénéficiera d'un soutien supplémentaire pour offrir un service de balayage des rues. Cela nous permettra d'être plus efficaces dans la gestion des diverses interventions incluant, entre autres, l'installation de signalisation, de bollards, et de dos d'âne temporaires, ainsi que la finalisation des nouveaux affichages de rues.

Nous pourrons également consacrer davantage de ressources à l'entretien des fossés, des accotements, ainsi qu'à l'asphaltage des bris d'aqueduc survenus durant la saison hivernale. Enfin, ce soutien facilitera la réparation de la chaussée endommagée par les intempéries de l'hiver.

La Municipalité de Piedmont demande à ses citoyens de bien vouloir étendre la pierre et le sable abrasif sur les chemins, en évitant de former des tas en bordure de rue. Grâce à cette mobilisation citoyenne, les travaux publics seront moins accablés par les tâches saisonnières et pourront ainsi élargir leur champ d'action, profitant pleinement du peu de temps que nous offre la saison printanière.

Cette méthode permettra un ramassage plus efficace et contribuera à l'entretien optimal de nos routes.

Nous vous remercions de votre collaboration !



Entretien des luminaires de rue

La Municipalité effectue une tournée mensuelle afin de vérifier l'état des luminaires de rue. Lorsque des réparations sont nécessaires, nous faisons appel à un entrepreneur électricien équipé d'une nacelle pour procéder aux réparations en toute sécurité.

Si vous constatez un luminaire défectueux, nous vous invitons à communiquer avec le Service des travaux publics. Afin de faciliter la prise en charge, merci de fournir le numéro du luminaire, son emplacement précis et, si vous pouvez, des photos du problème. Cela nous aidera à intervenir rapidement et efficacement.

Votre collaboration est essentielle pour garantir la sécurité et le bon éclairage de nos rues.

450 227-1888 poste 2

Entretien des ponceaux

Le Service des travaux publics rappelle aux citoyens qu'ils sont responsables des ponceaux situés sur leur propriété afin d'avoir accès aux routes appartenant à la Municipalité de Piedmont. Il leur incombe de s'assurer que l'eau qui s'écoule dans le fossé puisse s'écouler librement à travers leur ponceau, en veillant à ce qu'il soit dégagé de tout débris, neige, glace ou sédiments, et ce, tout au long de l'année, notamment lors de la fonte des neiges, des fortes pluies et lorsque les feuilles sont tombées des arbres à l'automne.

Indépendamment des conditions climatiques, la responsabilité du ponceau appartient toujours au propriétaire du terrain. Les citoyens peuvent également signaler tout problème observé au fossé au Service des travaux publics pour prévenir d'éventuelles complications futures, indépendamment de l'état du ponceau.

450 227-1888 poste 2 | mpregent@piedmont.ca



Transitions printanières et entretien des infrastructures

Maintenant que les travaux de déneigement ont été complétés avec succès pour la saison hivernale. Les employé municipaux passent à la prochaine étape importante de l'entretien de nos infrastructures.

Ils se concentreront désormais sur les nids-de-poule, l'entretien des fossés et toutes les autres tâches connexes nécessaires pour préparer nos rues à la saison estivale. L'entretien des nids-de-poule est essentiel pour assurer la sécurité et le confort des usagers de la route, tandis que l'entretien des fossés permet d'assurer un bon drainage des eaux de pluie et éviter des problèmes d'inondation.

L'équipe des travaux publics continuera d'agir de manière proactive pour maintenir nos routes en bon état et répondre aux besoins de la communauté.



Les champignons adaptogènes et leurs bienfaits médicinaux.

Les champignons adaptogènes ont une longue histoire d'utilisation traditionnelle dans diverses cultures à travers le monde, principalement en Asie et en Europe. Leur application en médecine traditionnelle est bien documentée, avec un usage qui remonte à plusieurs siècles dans certaines régions. Voici un aperçu des champignons adaptogènes populaires et de leur histoire d'utilisation traditionnelle.



Reishi



Maitaké



Cordyceps



Shiitaké

1. Reishi (*Ganoderma lucidum*)

- **Origine et histoire** : Le Reishi, surnommé "*le champignon de l'immortalité*", est utilisé dans la médecine traditionnelle chinoise depuis plus de 2 000 ans. Il est considéré comme un "tonique de longévité" et est souvent associé à la recherche de la santé optimale et de la longévité.
- **Utilisation traditionnelle** : En Chine et au Japon, le Reishi était réservé aux empereurs et aux élites en raison de ses propriétés prestigieuses et de sa rareté. Il était utilisé pour améliorer la vitalité, renforcer l'immunité et favoriser la clarté mentale.

2. Chaga (*Inonotus obliquus*)

- **Origine et histoire** : Le Chaga est traditionnellement utilisé dans les pays nordiques, notamment en Russie, en Sibérie et dans les régions froides de l'Europe de l'Est. Les peuples indigènes de Sibérie l'ont utilisé pendant des siècles pour ses propriétés médicinales, souvent sous forme de décoction.
- **Utilisation traditionnelle** : Il était utilisé pour renforcer le système immunitaire, traiter les maladies inflammatoires et même prévenir le cancer. Le Chaga est aussi connu pour ses bienfaits en matière de régénération cellulaire et de soutien à la digestion.

3. Cordyceps (*Cordyceps sinensis*)

- **Origine et histoire** : Le Cordyceps est utilisé depuis des siècles dans la médecine traditionnelle chinoise et tibétaine. Il a été utilisé par les moines bouddhistes et les guérisseurs tibétains pour augmenter l'énergie physique et mentale.
- **Utilisation traditionnelle** : Ce champignon était particulièrement prisé pour augmenter l'endurance physique et la vitalité. Il était également utilisé pour traiter les maladies respiratoires, améliorer la fonction rénale et renforcer l'immunité.

4. Lion's Mane (*Hericium erinaceus*)

- **Origine et histoire** : Le Lion's Mane est traditionnellement utilisé dans la médecine chinoise, en particulier pour ses effets bénéfiques sur la fonction cérébrale. Sa popularité dans la médecine asiatique remonte à des siècles.
- **Utilisation traditionnelle** : Ce champignon était pris pour soutenir la mémoire, améliorer la concentration et favoriser la régénération des nerfs. Il est aussi considéré comme un stimulant naturel du cerveau, utilisé pour traiter les troubles cognitifs et neurodégénératifs.

5. Maitake (*Grifola frondosa*)

- **Origine et histoire** : Le Maitake, surnommé "le champignon dansant", est une espèce qui a été utilisée en Asie, principalement au Japon, pendant plus de mille ans. Le nom "*Maitake*" provient du mot japonais signifiant "*danse*", car les gens dansaient de joie lorsqu'ils trouvaient ce champignon en forêt.
- **Utilisation traditionnelle** : Utilisé dans la médecine traditionnelle japonaise pour renforcer le système immunitaire, améliorer la digestion et traiter des maladies chroniques. Le Maitake est également réputé pour ses propriétés anticancéreuses.

6. Shiitaké (*Lentinula edodes*)

- **Origine et histoire** : Le Shiitaké est l'un des champignons médicinaux les plus populaires d'Asie, particulièrement au Japon, en Chine et en Corée. Il est utilisé en médecine traditionnelle asiatique depuis plus de 2 000 ans.
- **Utilisation traditionnelle** : Ce champignon est reconnu pour ses bienfaits sur le système immunitaire, la santé cardiovasculaire et ses propriétés antivirales. Il a été un aliment de base dans la culture asiatique, mais également utilisé pour traiter diverses affections.



** Avant d'ajouter ces champignons à votre routine, il est recommandé de consulter un professionnel de la santé.*

Nos bacs à fleurs

En 2025, le département de l'horticulture va effectuer le remplacement de 39 jardinières et procédera à l'installation d'un nouveau bac à fleurs à l'entrée de la Municipalité (près du Strom Spa Nordic). Comme chaque année, l'équipe procédera à l'installation des bacs à fleurs, contribuant ainsi à l'embellissement de notre environnement.

Sur la rue Principale, les citoyens pourront apprécier une série de bacs à fleurs colorés, mais aussi des bacs comestibles, qui offrent une belle variété de légumes frais et des fines herbes. Ces bacs permettent aux résidents de profiter des bienfaits d'une production locale et durable, tout en embellissant leur cadre de vie.

De plus, des bacs à fleurs sont également installés à divers endroits afin de protéger nos installations publiques, tout en ajoutant une touche de verdure et de beauté à ces espaces. Ce projet s'inscrit dans notre engagement à maintenir une ville vivante et accueillante, en favorisant la biodiversité et l'accès à des espaces verts pour tous.



Renouée du Japon

Comment identifier la renouée et où la trouver ?

Cette vivace à croissance rapide atteint 2 à 3 m de hauteur pendant l'été. Ses tiges creuses et noueuses sont semblables à celles du bambou, d'où les appellations de bambou japonais. À la fin de la saison, elle produit des panicules de fleurs blanc crème.

La Renouée du Japon possède des rhizomes qui peuvent s'enfoncer à plus de 2 m de profondeur et s'étendre latéralement sur 7 m! Ces tiges souterraines libèrent des toxines qui empêchent l'établissement d'autres végétaux.

La Renouée du Japon colonise les bords des plans d'eau, les milieux humides, les fossés, les canaux d'irrigation, les abords des routes et les milieux perturbés. Elle est aussi fréquente en milieu urbain. On peut parfois voir ses rhizomes percer l'asphalte! Elle forme des peuplements denses qui étouffent les espèces indigènes, appauvrissant ainsi la diversité biologique des écosystèmes.

La prévention incendie à la suite d'un déménagement

Vous avez ou prévoyez déménager prochainement ?

Afin d'assurer votre sécurité et celle de votre famille, prenez quelques minutes, lors de la prise de possession de votre habitation pour vérifier les points suivants :

Adresse

- Assurez-vous que votre adresse est facilement visible à partir de la rue. Cela permet que les véhicules d'urgence puissent identifier rapidement le bâtiment et ainsi réduire les délais d'intervention au maximum.

Vérification des avertisseurs de fumée

- Assurez-vous qu'il y ait au moins un avertisseur de fumée sur chacun des étages de votre habitation en incluant le sous-sol. (Si vous êtes locataires, c'est la responsabilité du propriétaire du bâtiment d'ajouter les avertisseurs de fumée manquants).
- Vérifiez la date de fabrication sur le boîtier de l'appareil. Remplacez-le ou faites-le remplacer par le propriétaire s'il a plus de dix ans. Si aucune date n'apparaît sur l'appareil, cela signifie qu'il est âgé de plus de 10 ans.

(Si vous êtes locataires, c'est la responsabilité du propriétaire du bâtiment de remplacer les avertisseurs de fumée désuets).

- Mettez une pile neuve dans chaque avertisseur (sauf pour les avertisseurs à pile au lithium scellée) dès que vous emménagez et testez-le à l'aide du bouton test.

Avertisseur de monoxyde de carbone

- Assurez-vous qu'il y ait au moins un (1) avertisseur de monoxyde de carbone dans l'habitation si celle-ci possède un appareil à combustion (foyer au bois ou au gaz, fournaise à l'huile, cuisinière au gaz...) ou un garage de stationnement attenant au logement.

Comment combattre la renouée ?

L'éradication de la Renouée du Japon est extrêmement difficile, aussi faut-il éviter à tout prix de la cultiver. Si la plante est présente dans votre jardin, coupez ses tiges au ras du sol, et ce, à plusieurs reprises pendant la saison, de façon à épuiser ses réserves. Vous devrez procéder ainsi pendant plusieurs années. N'essayez pas de l'arracher : ses rhizomes sont très profonds et vous risquez d'oublier des fragments dans le sol. Ne compostez pas les résidus de taille et ne les jetez pas dans la nature! Prenez soin de ramasser tous les résidus de coupe, mettez-les dans des sacs à ordures et disposez-en lors de la collecte des déchets.

Collecte de Renouée du Japon sur le territoire

Assurez-vous de placer les plantes dans un sac à ordures disposé en bord de chemin la veille de la collecte.

Date des collectes : 25 juin, 23 juillet et 20 août 2025

Pour inscription : horticulture@piedmont.ca ou 450 227-1888 poste 229

Notre calendrier des semences est disponible sur notre site web via l'onglet horticulture !



Feux extérieurs

- Il est nécessaire d'obtenir un permis de brûlage auprès de la Municipalité et de respecter les conditions afin de pouvoir effectuer un feu à ciel ouvert aux endroits autorisés sur le territoire.
- Les foyers extérieurs conformes à la réglementation municipale de prévention des incendies peuvent être utilisés en tout temps sans qu'il soit nécessaire d'obtenir un permis de brûlage.
- Seuls des bûches et des résidus forestiers non transformés peuvent être brûlés. Tout autre matériau est interdit.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec le Service de prévention des incendies au 450 227-0000 ou par courriel à l'adresse incendie@vss.ca.

Prévention des incendies

LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI !



AVERTISSEUR DE FUMÉE

- Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol.
- Préférez un modèle à cellule photoélectrique qui déclenche moins d'alarmes inutiles.
- Changez-le selon la date de remplacement indiquée sur le boîtier par le fabricant.



MONOXYDE DE CARBONE

- Installez un avertisseur de monoxyde de carbone si vous avez un garage attenant à votre domicile ou si vous utilisez des appareils de chauffage ou de cuisson non électriques.
- Suivez les normes du fabricant pour l'installation de votre avertisseur de monoxyde de carbone.



PLAN D'ÉVACUATION EN CAS D'INCENDIE

- Repérez deux issues possible.
- Identifiez un point de rassemblement situé à l'extérieur et avisez tous les occupants de la résidence.
- Répétez les gestes à poser lors d'une évacuation en cas d'incendie avec tous les occupants.



PRÉVENIR LES FEUX DE CUISSON

- Surveillez constamment les aliments qui cuisent et utilisez une minuterie
- Ne chauffez jamais d'huile dans un chaudron pour faire de la friture, peu importe le type de chaudron; utilisez une friteuse thermostatique.

Le mois de mars, mois de la prévention de la fraude

PROTÉGEZ-VOUS DE LA FRAUDE PAR CARTES DE PAIEMENT !

De nombreuses fraudes sont effectuées grâce aux informations volées de cartes de crédit ou de débit. Les fraudeurs opèrent à l'aide de complices et ont recours à différentes techniques (l'hameçonnage, le piratage informatique, l'extorsion) dans le but d'obtenir votre numéro de carte de crédit, le numéro d'identification personnel (NIP), sa date d'expiration ainsi que le numéro de vérification (code CVV).

Ne facilitez pas la vie aux fraudeurs :

- Lors d'une transaction, cachez votre NIP du regard d'autrui. Glissez vous-même votre carte dans le terminal de paiement, ne la perdez jamais de vue.
- Choisissez un NIP robuste (qui sera difficile à deviner) :
- N'utilisez aucun renseignement personnel (ex.: date de naissance);
- Mémorisez-le (assurez-vous qu'il ne figure sur aucun document);
- Changez-le régulièrement.
- Ne prêtez pas votre carte de paiement (n'en divulguez jamais le NIP).
- Ne laissez aucun effet personnel dans votre véhicule (ex. : porte-monnaie).
- Gardez sur vous uniquement les cartes dont vous avez vraiment besoin.
- Vérifiez vos relevés de comptes bancaires et de cartes de crédit :
- Contestez immédiatement tout achat qui vous est inconnu;

- Signalez toute situation qui vous semble inhabituelle au marchand, à votre institution financière ou à un service de police.
- Signalez immédiatement la perte ou le vol d'une carte de paiement auprès de la société émettrice.
- Méfiez-vous des courriels ou textos qui prétendent provenir de votre institution financière ou de la société émettrice de la carte de paiement et qui demandent des renseignements bancaires ou personnels.
- Détruisez, de façon sécuritaire, les cartes expirées et celles qui ne vous servent plus.

Vous êtes un commerçant ?

- Méfiez-vous des achats d'équipements par téléphone, surtout lorsqu'il s'agit de marchandises de grande valeur. Validez l'identité du détenteur de la carte de crédit à l'aide d'une pièce d'identité.

Pour obtenir de l'aide ou signaler une fraude

Dénoncez l'incident auprès du service de police qui dessert votre municipalité :

- Sûreté du Québec : 9-1-1
- Service de police local.

Signalez l'incident au Centre antifraude du Canada, par téléphone au **1 888 495-8501** ou en visitant le **www.antifraudcentre-centreantifraude.ca**.

Sécurité routière

La sécurité routière appelle à la sensibilisation et à la mobilisation citoyenne. Il est essentiel de rappeler que chaque conducteur a le pouvoir de choisir sa conduite. Ce choix n'est pas un hasard et il impacte la sécurité de tous. Dans la Municipalité de Piedmont, où l'environnement est propice à la mobilité active, il est important de ne pas compromettre cette expérience agréable pour les adeptes de sorties sportives en adoptant une conduite imprudente. Ainsi, il est crucial de faire le bon choix pour garantir la sécurité de tous sur les routes.

En 2025, la Municipalité lancera une importante campagne de sécurité routière, restez à l'affût !

Vols par effraction en hausse

Avant de quitter votre domicile, vérifiez bien que toutes les portes et fenêtres sont fermées et verrouillées. Si vous disposez d'un système d'alarme, activez-le. Ces mesures sont particulièrement importantes dans les Laurentides où les vols dans les véhicules sont en hausse. Évitez de laisser des objets de valeur à la vue et assurez-vous de toujours verrouiller vos portes pour limiter les risques de vol.

En tout temps vous pouvez contacter la Sûreté du Québec : **310-4141** ou ***4141**

Si vous êtes témoin d'un vol ou méfaits sur le territoire de la Municipalité de Piedmont, vous pouvez également contacter le Service de sécurité publique au securite@piedmont.ca ou au **450 227-1888 poste 236**

MODALITÉS D'INSCRIPTIONS

Admissibilité :

Les résidents de Piedmont peuvent s'inscrire à toutes les activités décrites à l'intérieur de ce programme. Les non-résidents sont les bienvenus, mais devront payer des frais additionnels pour certaines activités.

Procédures d'inscriptions :

Pour procéder à votre inscription, rendez-vous sur le site web de la Municipalité à l'onglet *"activités et loisirs"* et cliquez sur le bouton *Sport+*

Les prix des inscriptions peuvent changer sans préavis

Politique de remboursement

Annulation avant le début des cours

Si vous annulez votre inscription avant le début des cours, le montant total de votre inscription sera remboursé, moins 10% de frais de gestion.

Annulation après le début des cours

Après le 1^{er} cours, vous devrez payer ces 2 montants :

- Le coût des cours déjà suivis;
- Des frais de gestion de 20% sur la balance des cours non suivis.

Après le 2^e cours : seulement sur présentation d'un billet médical, plus les frais suivants :

- Le coût des cours déjà suivis;
- Des frais de gestion de 20 % sur la balance des cours non suivis.

Pour informations, communiquez avec Annabelle Lake au Service des loisirs au **450 227-1888 poste 258** ou par courriel : alake@piedmont.ca

PROGRAMME D'ACCÈS LOISIRS DES PAYS-D'EN-HAUT

Places gratuites pour des activités sportives, culturelles et de plein air !

En partenariat avec les villes de Sainte-Adèle, Saint-Sauveur, Morin-Heights, Sainte-Anne-des-Lacs, Piedmont, Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson et le Garde-Manger des Pays-d'en-haut, le programme Accès-Loisirs Québec est en vigueur cet hiver. Ce programme offre aux personnes de 0 à 99 ans vivant une situation de faible revenu la possibilité de participer à des activités de loisirs gratuitement, et ce, dans le respect et la confidentialité. Cette opportunité permet à la clientèle inscrite de briser l'isolement et de participer à la vie sociale de son quartier au même titre que tous les autres citoyens et citoyennes.

Période d'inscription :

Mercredi 26 mars de 9 h 30 à 11 h au sous-sol de l'église, 205 rue Principale, Saint-Sauveur

Lundi 31 mars de 13 h à 16 h au Garde-Manger des Pays-d'en-Haut, 100 rue Morin, Sainte-Adèle

Pour bénéficier du programme, vous devez présenter une preuve de revenu lors de votre inscription. Pour en savoir plus sur ce programme, veuillez communiquer avec le Service des loisirs au 450-227-1888 poste 258.

Entente intermunicipale

Une entente intermunicipale conclue entre sept municipalités soit Morin-Heights, Piedmont, Sainte-Adèle, Sainte-Anne-des-Lacs, Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, Saint-Adolphe D'Howard et Saint-Sauveur permet aux citoyens de celles-ci de s'inscrire aux activités offertes dans cette entente et de bénéficier de la tarification résidente.

Modalités d'inscription

Suivre la procédure d'inscription de la Municipalité qui offre l'activité de votre choix. Des preuves de résidence demeurent requises pour s'inscrire auprès de chacune des municipalités. Nous vous suggérons de consulter le site Internet ou de communiquer avec la Municipalité concernée pour obtenir les procédures d'inscription, les dates, les horaires, les coûts et les places disponibles.

Modalités de remboursement

Les modalités de remboursement sont celles qui sont en vigueur dans la municipalité qui offre l'activité.

ACTIVITÉS OFFERTES DANS L'ENTENTE – PRINTEMPS-ÉTÉ 2025

Plus d'une soixantaine d'activités sont disponibles, voir notre site internet pour les consulter.

Pour informations

Municipalité de Morin-Heights | 450 226-3232, poste 132 morinheights.com

Municipalité de Piedmont | 450 227-1888, poste 230 | piedmont.ca

Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard | 819 327-2626 stadolphedhoward.qc.ca

Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs | 450 224-2675, poste 262 sabl.qc.ca

Ville de Sainte-Adèle | 450 229-2921, poste 7244 | ville.sainte-adele.qc.ca

Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson | 450 228-2543, poste 221 lacmasson.com

Ville de Saint-Sauveur | 450 227-0000, poste 4 000 | vss.ca

Cet été, on joue dehors au parc Gilbert-Aubin !

Le parc Gilbert-Aubin est votre lieu de rendez-vous pour vous amuser durant la saison estivale. Venez découvrir nos nouveautés pour la saison 2025.

Que vous soyez adepte de la randonnée, du pickleball, du basketball ou encore que vous aimiez relaxer près du lac, le Parc Gilbert-Aubin a tout pour vous plaire !

4 terrains de pickleball sur la surface asphaltée de la patinoire attendent les adeptes dès l'arrivée du printemps.

Plusieurs sentiers de randonnée sont aménagés et accessibles. Venez profiter de nos beaux sentiers qui longent la Rivière-du-Nord.

Vous pouvez aussi venir relaxer autour du lac, 2 chaises longues sont disponibles pour vous permettre de profiter du paysage. Et s'il fait très chaud, reposez-vous sous l'ombrière. À noter que plusieurs arbres ont été plantés au printemps 2024 et d'autres le seront en 2025 ce qui va permettre d'ajouter des zones avec de l'ombre.

Pour 2025, plusieurs projets passionnants sont encore en développement, notamment l'ajout de nouveaux modules de jeu pour les 0 à 5 ans, de trois terrains de pétanque, les terrains de pickleball bénéficieront d'une cure de beauté et le terrain de basketball sera mieux aménagé pour offrir une expérience optimale à tous les sportifs.

Un coffre à jouer est également disponible pour favoriser la pratique libre dans le parc, notamment des balles et des raquettes pour jouer au tennis de table, divers ballons, etc. Si vous avez des suggestions d'équipements, communiquer avec le Service des loisirs pour nous transmettre vos idées :

Informations Service des loisirs : info@piedmont.ca

Nouveaux modules de jeux et terrains de pétanque au parc Gilbert-Aubin

Ce projet voit le jour grâce à une aide financière du ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives, du gouvernement du Québec.

La Municipalité est très heureuse de vous annoncer l'arrivée de nouveaux modules de jeux au parc Gilbert-Aubin.

Cette aire de jeu sera dédiée pour les enfants de 0 à 5 ans. Elle comprendra :

- **Balancoire nid de coucou** : il y a toujours de la place pour un de plus sur cette balancoire. Développement social et coopération se rencontrent dans cette structure de jeu confortable et durable.

- **Une poutre d'équilibre oscillante** : un défi pour la coordination et l'équilibre. La poutre qui forme des "s" oscille grâce à des articulations de caoutchouc.

- **Un coffre à jouer** : comprenant des accessoires de jeux pour le parc, pour stimuler l'imagination des enfants.

- **Un module de jeu** : comprenant 1 glissade double, mur d'escalade, une maisonnette, un comptoir de service, une aire de repos, des longues-vues et plus.

- **Mini Quattro** : un ensemble oscillant compact à quatre places. De solides poignées et des marchepieds assurent un maximum de sécurité pour tous les occupants.

- **Chaise tournante** : cette chaise enveloppante est sécuritaire vu son angle vers l'arrière. Il crée un mouvement rotatif grâce à son axe vertical. Une expérience à ne pas manquer !

- **Balancoire siège écho** : un siège de balancoire qui permettra de vivre des moments privilégiés de rapprochement entre un jeune enfant et un adulte ou entre un jeune enfant et un autre enfant plus grand.

- **Balançoires** : une balancoire pour les 18 mois à 5 ans et une deuxième pour les 6 ans et plus.

- **Espace créatif** : un agencement de panneaux de jeu qui offre une diversité de stimulations variées.

Dans le cadre de la même subvention, trois terrains de pétanque seront également installés au courant de la saison estivale.

PROGRAMMATION PRINTEMPS-ÉTÉ 2025

Cours	Journée	Heure	Date de début	Date de fin	Durée	Professeur (e)	Tarifs
Karaté (débutant)*	Lundi et mercredi	18 h à 19 h	3/31/25	6/16/25	12 semaines	François Peloquin	Résident : 245 \$ Non-résident : 260 \$
Karaté (avancé)*	Lundi et mercredi	19 h à 20 h	4/2/25	6/18/25	12 semaines	François Peloquin	Résident : 245 \$ Non-résident : 260 \$
Danse gitane (intermédiaire)*	Mercredi	10 h 30 à 12 h	4/9/25	6/11/25	10 semaines	Hélène Sanschagrin	Résident : 145 \$ Non-résident : 160 \$
Danse gitane (pour tous)*	Jeudi	10 h 30 à 12 h	4/10/25	6/12/25	10 semaines	Hélène Sanschagrin	Résident : 145 \$ Non-résident : 160 \$
Danse Orientale-baladi (avancé)*	Vendredi	10 h 30 à 12 h	4/11/25	6/13/25	10 semaines	Hélène Sanschagrin	Résident : 145 \$ Non-résident : 160 \$
Préparation à la scène/ Baladi (intermédiaire/ avancé)*	Dimanche	13 h à 14 h	4/6/25	6/8/25	10 semaines	Hélène Sanschagrin	Résident : 130 \$ Non-résident : 145 \$
Préparation à la scène/ Danse Gitane (intermédiaire/avancé)*	Dimanche	14 h 30 à 15 h 30	4/6/25	6/8/25	10 semaines	Hélène Sanschagrin	Résident : 130 \$ Non-résident : 145 \$
Yoga débutant *	Jeudi	17 h 15 à 18 h 15	4/17/25	6/19/25	10 semaines	Lynda Dupont	Résident : 135 \$ Non-résident : 150 \$
Yoga intermédiaire *	Jeudi	18 h 30 à 19 h 30	4/17/25	6/19/25	10 semaines	Lynda Dupont	Résident : 135 \$ Non-résident : 150 \$
Abdos-fesses-cuisses *	Mardi	19 h 15 à 20 h 15	4/8/25	6/10/25	10 semaines	Manon Coulombe	Résident : 135 \$ Non-résident : 150 \$
Zumba *	Mardi	17 h 15 à 18 h 15	4/8/25	6/10/25	10 semaines	Mylène Proulx	Résident : 135 \$ Non-Résident : 150 \$
*Ce cours fait partie de l'entente intermunicipale							
*Préparation à la scène/Baladi (intermédiaire/avancé) et Préparation à la scène/Danse Gitane (intermédiaire/avancé) Congé le 20 avril et le 11 mai							

Description des cours

Karaté (débutant) : Mise en forme tout en développant la confiance en soi, la maîtrise du corps et de l'esprit. Le karaté enseigne le respect et la discipline.

Karaté (avancé) : Ce cours permet de poursuivre les objectifs définis lors du cours de karaté débutant.

Danse gitane (pour tous) : Les danses gitanes s'inspirent des cultures de l'Inde, du Moyen-Orient, de l'Europe de l'Est et du flamenco andalou. Le corps et l'esprit sont mis à contribution pour exprimer un éventail d'expressions et amènent souplesse, force, coordination et libération du stress et des tensions.

Danse gitane (intermédiaire) : Ce cours permet de poursuivre les objectifs définis lors du cours de danse gitane pour tous.

Danse orientale-baladi (débutant) : Ce cours permet de poursuivre les objectifs définis lors du cours de danse orientale-baladi pour débutant.

Danse orientale-baladi (avancé) : Ce cours permet de poursuivre les objectifs définis lors du cours de danse orientale-baladi pour débutant.

Préparation à la scène / Baladi (intermédiaire/avancé) : Travail scénique, mise en place, conscience et appropriation de l'espace, rencontre de l'autre dans l'univers dansé.

Préparation à la scène / Danse gitane (intermédiaire/avancé) : Travail scénique, mise en place, conscience et appropriation de l'espace, rencontre de l'autre dans l'univers dansé.

Yoga débutant : Ce cours est spécialement conçu pour les personnes qui n'ont aucune expérience préalable ou peu d'expérience en yoga. L'objectif principal est de permettre aux participants de développer progressivement force, flexibilité et sérénité, tout en introduisant les principes fondamentaux du yoga dans un cadre sûr et bienveillant.

Yoga intermédiaire : Ce cours permet de poursuivre les objectifs définis lors du cours de yoga débutant.

Abdos-fesses-cuisses : Le cours idéal pour tonifier le bas du corps, plus particulièrement les abdominaux, les cuisses et les fessiers. Les exercices sont variés et peuvent être de type cardiovasculaire ou musculaire. Le cours est toujours accompagné d'une musique motivante et entraînante qui repoussera les limites de tous et permettra de renforcer le cardio.

Zumba : Un programme d'entraînement physique complet, alliant tous les éléments de la remise en forme. Les chorégraphies s'inspirent principalement des danses latines et d'autres styles variés.



PICKLEBALL - Nouveauté 2025

Nous sommes heureux d'annoncer le lancement de nouvelles ligues de pickleball pour tous les niveaux de jeu. Que vous soyez débutant ou un joueur avec de l'expérience, il y a une place pour vous !

Des cours sont également offerts pour vous aider à améliorer vos compétences, avec des sessions adaptées à chaque niveau.

Nos terrains restent à votre disposition pour jouer librement. Cependant, les réservations sont toujours requises pour pouvoir jouer. Assurez-vous de réserver votre créneau pour garantir votre place sur le terrain !

***Inscriptions pickleball : lundi 17 mars et mardi 18 mars | résidents seulement | À partir du 19 mars, dès 9 h pour tous.**

PICKLEBAL / PROGRAMMATION PRINTEMPS-ÉTÉ 2025

Cours de pickleball :

Débutant : Apprentissage destiné aux personnes qui découvrent le sport ou qui n'ont que peu d'expérience. Ce cours se concentre sur les bases du jeu, telles que les règles fondamentales, les techniques de frappe, les déplacements sur le terrain, et la compréhension des stratégies de jeu simples.

Intermédiaire/Avancé : Destiné aux joueurs qui ont déjà une bonne maîtrise des bases du jeu et souhaitent améliorer leur niveau. À ce niveau, l'accent est mis sur des compétences plus avancées.

Session printemps :

Cours	Journée	Heure	Date de début	Date de fin	Durée	Professeur(e)	Tarifs
Cours de pickleball (Débutant)	Mardi	15 h à 16 h 30	5/13/25	6/17/25	6 semaines	Jacques Lescarbeau	Résident : 60 \$ Non-résident : 75 \$
Cours de pickleball (Intermédiaire/Avancé)	Mardi	16 h 30 à 18 h	5/13/25	6/17/25	6 semaines	Jacques Lescarbeau	Résident : 60 \$ Non-résident : 75 \$
Cours de pickleball (Intermédiaire/Avancé)	Vendredi	15 h à 16 h 30	5/16/25	6/20/25	6 semaines	Jacques Lescarbeau	Résident : 60 \$ Non-résident : 75 \$
Cours de pickleball (Débutant)	Vendredi	16 h 30 à 18 h	5/16/25	6/20/25	6 semaines	Jacques Lescarbeau	Résident : 60 \$ Non-résident : 75 \$

Session été :

Cours	Journée	Heure	Date de début	Date de fin Fin	Durée	Professeur(e)	Tarifs
Cours de pickleball (Débutant)	Mardi	15 h à 16 h 30	7/1/25	8/5/25	6 semaines	Jacques Lescarbeau	Résident : 60 \$ Non-résident : 75 \$
Cours de pickleball (Intermédiaire/Avancé)	Mardi	16 h 30 à 18 h	7/1/25	8/5/25	6 semaines	Jacques Lescarbeau	Résident : 60 \$ Non-résident : 75 \$
Cours de pickleball (Intermédiaire/Avancé)	Vendredi	15 h à 16 h 30	7/4/25	8/8/25	6 semaines	Jacques Lescarbeau	Résident : 60 \$ Non-résident : 75 \$
Cours de pickleball (Débutant)	Vendredi	16 h 30 à 18 h	7/4/25	8/8/25	6 semaines	Jacques Lescarbeau	Résident : 60 \$ Non-résident : 75 \$

Ligue de pickleball :

Ligue intermédiaire : Pour les joueurs plus expérimentés qui sont en mesure de contrôler une bonne partie de leur jeu. Ils font la différence entre un jeu de pickleball doux et un jeu plus difficile. Ils tentent de reconnaître les faiblesses de l'adversaire et essaient de développer des stratégies de jeux en conséquence.

Ligue apprentie intermédiaire : Pour les joueurs qui ont des connaissances acquises et qui désire développer, améliorer et surtout hausser leur niveau de jeu en maximisant leurs expériences « pratiques ». Ils doivent être ouverts aux idées, aux recommandations et expériences de leurs pairs.

Ligue récréative de jour : Pour les joueurs qui ont une certaine base du jeu, qui veulent jouer en s'amusant et en améliorant leurs compétences et aptitudes.

Ligue récréative de soir : Ouverte à tous les niveaux de joueurs, avec pour objectif principal de s'amuser et de pratiquer le sport de manière décontractée. Venez vous amuser en famille, avec vos amis ou entre collègues (16 ans et +).

Cours	Journée	Heure	Date de début	Date de fin	Durée	Professeur(e)	Tarifs
Ligue Intermédiaire	Lundi - Mercredi et Vendredi Samedi et dimanche	9 h à 12 h 10 h 30 à 13 h30	5/12/25	10/27/25	25 semaines	Responsable de ligue	Résident : 35 \$ Non-résident : 70 \$
Ligue Apprentie Intermédiaire	Mardi et Jeudi Dimanche	10 h 30 à 12 h 30 8 h 30 à 10 h 30	5/12/25	10/27/25	25 semaines	Responsable de ligue	Résident : 30 \$ Non-résident : 60 \$
Ligue récréative de jour	Mardi - Jeudi et Samedi	8 h 30 à 10 h 30	5/12/25	10/27/25	25 semaines	Responsable de ligue	Résident : 30 \$ Non-résident : 60 \$
Ligue récréative de soir (16 ans et +)	Lundi et Jeudi	18 h 30 à 20 h 30	5/12/25	8/28/25	15 semaines	Responsable de ligue	Résident : 25 \$ Non-résident : 50 \$

Tarif réservation de terrain 2025 :



Résident : Gratuit

Non-résident : 5 \$ / heure

Passe de saison (non-résident)
100 \$ / saison (mai à octobre)

**Passe de saison, en vente
seulement à l'hôtel de ville ou par
téléphone au Service des loisirs*

Procédures pour réserver :

1. Vous devez aller sur notre site web : piedmont.ca/fr/loisirs-et-culture/loisirs-et-vie-communautaire/activites/
2. Cliquez sur l'onglet *Sport-Plus*.
3. Créez un compte ou entrez dans votre dossier.
4. Cliquez sur *Horaire/location plateaux*.
5. Choisir votre installation.
6. Cochez la plage horaire disponible que vous désirez.

À noter que vous réservez votre place et non pas un terrain.

**Important : vous devez garder avec vous votre preuve en tout temps.*

LOISIRS / ÉVÉNEMENTS



Semaine de l'action bénévole du 27 avril au 3 mai

La Municipalité est reconnaissante envers les nombreux bénévoles qui s'impliquent dans les divers comités et événements tout au long de l'année. C'est pourquoi, Piedmont souhaite lever son verre et remercier ses bénévoles lors d'un événement en mai prochain. Les bénévoles seront invités prochainement.

Vous souhaitez vous impliquer dans les événements ou dans un des comités consultatifs, n'hésitez pas à communiquer avec nous!



Fête Nationale | 24 juin à la Gare de Piedmont

Sortez vos drapeaux et vos fleurs de lys, le **24 juin**, Piedmont est fier de célébrer son identité québécoise. Venez festoyer avec nous le **24 juin** à la Gare de Piedmont.

Pour en savoir davantage, surveillez nos réseaux sociaux en juin.



Un enfant, un arbre

Inscriptions « Un Enfant un Arbre » - Naissances de 2024

L'activité se déroulera le **samedi 24 mai 2025** au parc Gilbert-Aubin. Pour toutes naissances en 2024, il est maintenant possible d'inscrire votre enfant.

Les parents sont invités à communiquer avec le Service des loisirs et de transmettre le formulaire. Nous demandons la collaboration des citoyens afin de nous aider à aviser les nouveaux parents, amis ou voisins. Nous offrons donc à tous nos nouveau-nés un arbre qui sera planté dans un endroit commun au parc Gilbert-Aubin ainsi que des cadeaux souvenirs.

« Un enfant, un arbre » est à sa 24^e édition et près de 200 arbres ont été plantés au fil des années sur le territoire de la municipalité. Le projet découle de la politique familiale de la municipalité de Piedmont et est réalisé grâce au partenariat avec le CISSS des Pays-d'en-Haut et la Maison des familles des Pays-d'en-Haut.

Informations

Service des loisirs : alake@piedmont.ca

Inscription au plus tard le 2 mai 2025

Fête des Piedmontais | samedi 9 août au Parc Gilbert-Aubin

Nous vous invitons à venir festoyer avec nous. La fête des Piedmontais se veut un moment riche en saveurs, en couleurs et en émotions pour les petits et les grands, jeunes et moins jeunes, vous êtes tous attendus à votre fête.

Au programme, des animations, des activités, des surprises et bien plus encore, pour tous et toutes qui souhaitent passer un moment entre parents, amis et voisins!

Pour en savoir davantage, surveillez nos communications et votre courrier postal d'ici juillet.

LOISIRS



Programmation printemps 2025

Pour connaître tous les détails de la prochaine session printanière 2025, rendez-vous sur : centresportifpaysdenhaut.com Et suivez toute l'actualité concernant les activités du Centre sportif sur sa page Facebook (facebook.com/centresportifpdh)



Comité des Aînés de Piedmont

Le Comité des Aînés de Piedmont est formé de citoyens œuvrant à la mise en place de projets et d'actions afin d'améliorer la visibilité ainsi que la qualité de vie des aînés de notre municipalité.

Le comité se réunit plusieurs fois par année sous l'égide de la municipalité à qui il propose certains projets et actions qu'il désire mettre en place.

- Susciter des réponses au sujet de la connaissance et la reconnaissance de la personne aînée en tant que citoyenne à part entière de la municipalité de Piedmont
- Augmentation des services et loisirs proposés aux aînés vu leur poids démographique élevé au sein de la municipalité
- Café-rencontre destiné aux aînés seulement : échanges amicaux, jeux de cartes ou juste une jasette
- Maison des grands-parents : concept multigénérationnel
- Participation à l'élaboration d'un plan d'action MADA (Municipalités amies des aînés)
- Projet de chalet communautaire
- Promouvoir notre visibilité lors d'activités organisées par la municipalité de Piedmont

Ceci n'est qu'une liste partielle des actions posées par le comité.

Vous désirez vous impliquer ? Vous avez des idées à soumettre ?

Tout citoyen intéressé à se joindre à nous peut contacter Annabelle Lake au **450 227-1888** ou encore par courriel alake@piedmont.ca

LE COMITÉ DES AÎNÉS DE PIEDMONT

Denis Royal, *conseiller municipal*

Jean-Paul Déom, *président*

Élisabeth Vézina

Francine Rainville

Pierre Laurendeau

Denise Villeneuve Morinville

Monique Lacasse

Michel Lacasse

Christine Careau

Annabelle Lake, *technicienne en loisirs*



FC Boréal – Inscriptions en cours pour la saison d'été !

Les inscriptions pour la saison estivale du FC Boréal vont bon train ! **Ne tardez pas, car les places sont limitées.**

N'oubliez pas, Piedmont fait partie des villes partenaires du FC Boréal. Vous profitez donc d'un tarif "*membre*" avantageux!

Nous offrons une option de soccer pour tous, des tout-petits (U04 - 2021) jusqu'aux adultes avec notre ligue récréative mixte.

Nouveauté cette année : pour les jeunes de U09 à U12, une ligue de soccer locale récréative est maintenant disponible, offrant une belle opportunité de jouer pour le plaisir tout en développant ses habiletés.

Les inscriptions se font en ligne sur notre site web : www.fcboreal.ca.

Inscrivez-vous dès maintenant pour assurer votre place sur le terrain cet été !





Camp de jour accrédité par l'Association des Camps du Québec

Au MONT-HABITANT (12 chemin des Skieurs, St-Sauveur)

INSCRIPTIONS EN LIGNE SEULEMENT

Résidents de Piedmont	25 mars 10 h
Résidents de Morin-Heights	1 ^{er} avril 10 h
Non-résidents (selon les places disponibles)	15 avril 10 h

Camp de jour 4 à 15 ans

Horaire régulier du lundi au vendredi de 9 h à 16 h

Service de garde de 7 h à 9 h et de 16 h à 18 h

De retour

- **Groupe 4 ans**, les enfants auront la chance de découvrir la vie de camp, avec des activités et sorties adaptées pour eux.
- **Groupe Club pré-ados 11-12 ans**, activités et sorties selon leurs groupes d'âge sur 5 jours.
- **Club ados 13 à 15 ans**, programmation du mardi au jeudi, avec sorties et jeux adaptés à leurs réalités!

Programme d'accompagnement

Votre enfant a des besoins particuliers et vous êtes soucieux d'une intégration réussie pour votre enfant au camp de jour? Il est maintenant temps de déposer votre demande pour le service d'accompagnement pour votre enfant. Vous trouverez tous les documents, ainsi que l'information afin de bien compléter votre demande sur notre site web au piedmont.ca.

La date limite pour déposer le dossier de votre enfant est le **30 mars 2025**.

Pour plus d'information sur le programme : mpaquette@piedmont.ca.

Programme d'aspirant-moniteur (pam)

Si tu as 15 ans et que le monde des camps de jour te fascine, ce programme est pour toi !

Nous te proposons de développer tes talents d'animation avec l'équipe du Campuces. Dans cette formation, tu découvriras les techniques d'animation pour les enfants de tous âges, la gestion de groupe en camp de jour, les jeux et chansons, le travail d'équipe et la communication.

De plus, PAM comprend un stage pratique. Ça te permet de mettre en application tes nouvelles compétences en camp de jour, avec la supervision d'un animateur du Campuces.

Pourquoi faire le PAM ?

En plus de l'expérience incroyable, le programme aspirant-moniteur te donnera un fort avantage lors des entrevues d'embauche du Campuces de Piedmont.

Chaque participant recevra un chandail de camp en plus de participer aux sorties hebdomadaires. Notre site enchanteur te permettra de vivre un été formidable, au bord du lac et au pied du Mont-Habitant.

Le Campuces de Piedmont est fier d'encourager la relève, c'est pourquoi nous engageons nos aspirants-moniteurs dès 16 ans et les aides-animateurs formés dès 15 ans.

Date : 25 juin au 15 août 2025 | **Mardi au vendredi de 9h à 16h**

Prérequis : Avoir 15 ans au plus tard le 30 septembre 2025

Inscriptions : Dès le 25 mars, sur notre site web : piedmont.ca

Coût : Gratuit

Informations : 450 227-1888 poste : 230 | mpaquette@piedmont.ca



OFFRES D'EMPLOI – été 2025

Passionnés de l'animation recherchés !

Le programme de camp de jour, le Campuces de Piedmont, est à la recherche de personnes dynamiques et créatives pour se joindre à son équipe d'animation.

Tu rêves de passer ton été sur un site enchanteur en plus d'animer des groupes d'enfants. Tu aimes le travail d'équipe et tu as le sens de l'initiative ?

Tu es disponible du 25 JUIN AU 15 AOÛT (inclusivement, en semaine) et pour la formation d'équipe les fins de semaine fin mai et juin ?

NOUS VOULONS TE RENCONTRER !

Poste offert

ANIMATEURS ET ANIMATRICES AU PROGRAMME DE CAMP DE JOUR POUR LES 4 À 15 ANS

Exigences

- Être âgé d'au minimum 16 ans;
- Détenir ou réussir la formation DAFA;
- Posséder une certification de premiers soins et RCR ou suivre la formation prévue en juin (date à confirmer).

Fonctions

- Assurer le bien-être et la sécurité des jeunes;
- Animer et encadrer des activités sportives, culturelles, éducatives, artistiques et de plein air;
- Participer à l'organisation des activités spéciales;
- Planifier les activités quotidiennes en équipe.
- Administrer les premiers soins dans le cas de blessures.

Conditions

Nous offrons des salaires concurrentiels à partir de 18,50 \$/hre, un environnement de travail dynamique et chaleureux, une équipe hors pair, le tout pour que tu puisses vivre un été mémorable.

Les personnes intéressées à déposer leur candidature sont invitées à faire parvenir leur curriculum à emploi@piedmont.ca.



Camp de jour 4-12 ans Été complet / 8 semaine

4 ans au plus tard le 24 juin 2025

Camp de jour / Par semaine 4-12 ans

4 ans au plus tard le 24 juin 2025

Camp de jour / Par semaine 13 à 15 ans

13 ans avant le 30 septembre 2025

Service de garde / 8 semaines 4 à 12 ans

Service de garde / par semaine 4 à 12 ans



Autres frais

25 juin au 15 août 2025	1 ^{er} enfant	2 ^e enfant	3 ^e enfant
Résidents Piedmont et Morin-Heights	830 \$	805 \$	780 \$
Non-résidents	1 500 \$		

Mercredi au vendredi / semaine 1 (25 juin au 27 juin)	1 ^{er} enfant	2 ^e enfant	3 ^e enfant
Résidents Piedmont et Morin-Heights	80 \$	75 \$	70 \$
Non-résidents	138 \$		
Lundi au vendredi / semaine 2 à 8 (30 juin au 15 août)	1 ^{er} enfant	2 ^e enfant	3 ^e enfant
Non-résidents	133 \$	128 \$	123 \$
Non-résidents	230 \$		

3 jours/semaine 1 (mercredi-jeudi-vendredi) et semaine 2 à 8 (mardi-mercredi-jeudi)	1 ^{er} enfant	2 ^e enfant	3 ^e enfant
Résidents Piedmont et Morin-Heights	153 \$	148 \$	143 \$
Non-résidents	250 \$		

25 juin au 15 août 2025	1 ^{er} enfant	2 ^e enfant	3 ^e enfant
Résidents Piedmont et Morin-Heights	241 \$	231 \$	231 \$
Non-résidents	285 \$		

Mercredi au vendredi / semaine 1 (25 juin au 27 juin)	1 ^{er} enfant	2 ^e enfant	3 ^e enfant
Résidents Piedmont et Morin-Heights	23 \$	18 \$	18 \$
Non-résidents	32 \$		
Lundi au vendredi / semaine 2 à 8 (30 juin au 15 août)	1 ^{er} enfant	2 ^e enfant	3 ^e enfant
Non-résidents	37 \$	32 \$	32 \$
Non-résidents	52 \$		

Chandails	20 \$
-----------	-------

Retardataires	Inscription
Nouvelle inscription à partir du 1 ^{er} juin (par enfant / pour l'été / par transaction)	25 \$

Modalité de remboursement en cas d'annulation

Avant le 15 avril, pour tout remboursement, des frais de 10%, s'applique. Modification gratuite si disponibilité.

À partir du 16 avril, aucun remboursement possible, sauf sur présentation d'une preuve médicale, mais des frais administratifs de 20% vous seront facturés.

NOS COORDONNÉES

450 227-0000, poste 4121
bibliotheque@vss.ca | mabiblioamoi.ca



Heures d'ouverture

Lundi : Fermé
Mardi : 11 h à 18 h
Mercredi : 11 h à 18 h
Jeudi : 11 h à 18 h
Vendredi : 11 h à 18 h
Samedi : 10 h à 15 h
Dimanche : Fermé



Heure du conte

Les lundis 31 mars, 28 avril et 26 mai
à 9 h 15 et 10 h 30

Lecture et animation d'un conte pour les enfants de 3 à 5 ans.
Bibliothèque | Réservation téléphonique requise
au 450 227-0000, poste 4121 votre
collaboration !



Heure du conte en pyjama

— Spécial pâques

avec Avec Fée Fleurette

Vendredi 11 avril | 19 h
Chalet Pauline-Vanier, bibliothèque

Lecture et animation d'un conte et bricolage
pour les enfants de 3 à 5 ans

Réservation téléphonique requise.



Relâche scolaire — Suggestions de lectures avec Laurence

Vendredi 7 mars | 11 h à 14 h | Bibliothèque

Viens rencontrer Laurence, libraire professionnelle, à la bibliothèque,
qui suggérera des lectures à toute ta famille.

Entrée libre et gratuite



Journée mondiale du livre et du droit d'auteur

DISTRIBUTION DE ROSES : En octobre 1995, l'UNESCO proclamait le
23 avril « Journée mondiale du livre et du droit d'auteur ». À cette occasion,
des roses seront distribuées le **mercredi 23 avril** à la bibliothèque.

Conférence - Initiation aux champignons sauvages

Jeudi 1^{er} mai | 19 h | Chalet Pauline-Vanier, grande salle

Depuis plus de 20 ans, Guylaine Duval développe une technique simplifiée
pour comprendre le monde merveilleux et complexe des champignons
sauvages. La conférence aborde les concepts d'apprentissage et
d'identification des champignons sauvages, les notions de base de
la mycologie, les principaux critères d'identification et où trouver
les champignons.

Entrée libre et gratuite



La Maison de la Famille des Pays-d'en-Haut organise son pique-nique annuel pour souligner *La semaine des Familles*.

Cet événement aura lieu **mercredi le 14 mai 2025**, au parc de la Place des citoyens à Sainte-Adèle. Nous vous attendons à partir de
16 h 30, jusqu'à 19 h. Venez manger avec nous et participer à notre super Bingo des familles ! Plaisir garanti et beaux prix à gagner !

Nous vous invitons donc à parcourir notre site internet www.maisondelifamille.com afin de découvrir notre programmation et vous
inscrire si ce n'est pas déjà fait ! **Notre session de printemps débute le 14 avril**, la programmation sera disponible sur notre site au
début du mois d'avril. Au plaisir de vous voir au pique-nique ou à une de nos activités !



MAISON DE
LA FAMILLE
des Pays-d'en-Haut



Nous entamons avec fierté notre 45^e année de service auprès des aînés
de notre communauté. Grâce à l'engagement de nos bénévoles et au
soutien de nos partenaires, nous poursuivons notre mission d'entraide
et de solidarité.

Vous pouvez toujours compter sur nous pour l'accompagnement
transport médical, la popote roulante, les visites d'amitié et bien d'autres
services essentiels.

Merci à tous ceux qui contribuent à faire une différence, année après
année !

capemploi
centre d'aide professionnelle pour l'emploi

Centre d'aide professionnelle pour l'emploi

810, boul. Sainte-Adèle à Sainte-Adèle

Possibilité de rencontre virtuelle

Tél.: 450 229-6524 | Site web : capemploi.ca
Courriel : info@capemploi.ca

Club de lecture de Saint-Sauveur
- adultes

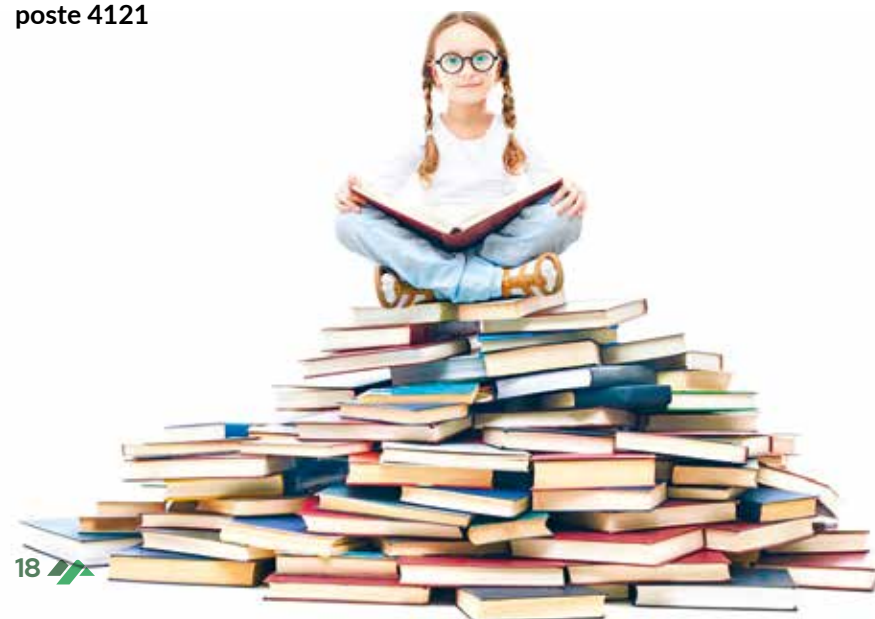
Joignez-vous au Club de lecture de Saint-Sauveur
pour discuter de votre expérience littéraire,
développer votre goût de la lecture, socialiser,
échanger et développer votre culture littéraire.

La programmation printanière vous fera découvrir :

- 7 avril | *Le vieux chagrin et chat sauvage*, par Jacques Poulin
- 5 mai | *Inconnu à cette adresse*, par Katherine Kressman Taylor
- 2 juin | *Infidèles*, par Abdellah Taïa

Les lecteurs intéressés sont priés de récupérer leur exemplaire pour la
rencontre du 7 avril prochain à la bibliothèque dans la semaine du 3 mars.

Places limitées | Réservation téléphonique requise au 450 227-0000,
poste 4121

NOUS SOMMES LÀ POUR
TOUS TES PROJETS !

Le CJE des Pays-d'en-Haut accueille et accompagne
les jeunes âgés de 15 à 35 ans de son territoire pour
les soutenir et les informer en vue de la réalisation
de leurs projets de vie.

Alors, si tu te questionnes au sujet de ton projet scolaire
ou professionnel, nous t'épaulerons dans ta recherche
d'emploi, la planification de ton retour aux études,
le prédémarrage de ton entreprise et ta réorientation.
Nous t'aiderons à faire le bilan de tes compétences
et te renseignerons sur la réalité du marché du travail.

Bref, le CJE PDH, c'est ça et bien plus!

TU VEUX SAVOIR TOUT CE QUE L'ON PEUT FAIRE POUR TOI?

Scanne le code QR pour voir la version la plus récente
de notre programmation



@CJEPDH @cje_pdh cjepdh.ca 450.227.0074

Réservez
le 16 mai

Léo et Rita
VOUS INVITENT AU

Forum des aînés
des Pays-d'en-Haut

DÉCOUVRIR ET RECONNAÎTRE PLEINEMENT
LA VALEUR ET LE POTENTIEL DES AÎNÉ(E)S ET
COMMENT ACTUALISER CE CHANGEMENT
DE VISION DANS NOTRE SOCIÉTÉ.

ALLOCATION DE
MÉLANIE COUTURE
Titulaire de la Chaire de
recherche sur la maltraitance
envers les personnes aînées

Vénérables
EXPOSITION DE
PHOTOS
Témoignage de
Jacques Nadeau

ALLOCATION DE
SONIA BÉLANGER
Ministre responsable
des aînés et députée de
Prévost

SAMAJAM
Performance émergeante
Dynamique collective

Le vendredi 16 mai

8 h 30 à 17 h

Place des citoyens
999 boul. de Sainte-Adèle
Sainte-Adèle, Qc

Admission : 20 \$

ORGANISMES

TON CJE EST LÀ POUR TOI !



Tu es âgé.e entre 15 et 35 ans ?
Et tu habites la MRC des Pays-d'en-Haut ?

Le CJE des Pays-d'en-Haut peut t'accompagner et te soutenir dans la réalisation de TES projets de vie.

-  Tes études
-  Ton emploi
-  Tes implications
-  Ton projet entrepreneurial
-  Tes finances
-  Ta vie en région

Et tout ça GRATUITEMENT !



TU VEUX SAVOIR TOUT CE QUE L'ON PEUT FAIRE POUR TOI ?
Scanne le code QR pour consulter notre site web.



@CJEPDH



@cje_pdh



cjepdh.ca



450.227.0074



Vous êtes une famille nouvellement arrivée dans la MRC des Pays-d'en-Haut ?



Vous désirez connaître les services et activités offerts pour les familles dans votre communauté ?

Vous avez un nouveau bébé à la maison ?



2 FAÇONS DE VOUS INFORMER !

Bénéficiez gratuitement d'une Visite importante pour les parents (VIP)

L'agente de liaison vous accueille chaleureusement en vous offrant de l'information pour vous et vos enfants. Un sac de bienvenue vous sera gracieusement offert!

Inscrivez-vous au Bulletin Info-Famille

Le bulletin Info-Famille des Pays-d'en-Haut envoyé deux fois par mois vous permet d'être à l'affût des activités offertes pour les familles dans votre communauté.



Contactez-nous pour vous inscrire!
450 275-9894
visitesvip.pdh@gmail.com



Projet financé par la MRC des Pays-d'en-Haut



Suivez-nous sur Facebook

MUNICIPALITÉ DE PIEDMONT



HÔTEL DE VILLE 670, rue Principale, Piedmont QC J0R 1K0 | 450 227-1888

VISITEZ NOTRE SITE WEB : piedmont.ca | Suivez-nous sur 

Pour joindre le maire,
Martin Nadon :
450 227-1888, poste 231
maire@piedmont.ca

Pour joindre tous les autres
services, un seul numéro
à retenir soit le
450 227-1888

Pour information générale,
vous pouvez également
transmettre un courriel
à info@piedmont.ca

Pour la liste complète des
courriels et numéros de poste,
n'hésitez pas à consulter notre
site web à piedmont.ca